



1. EDITORIAL

L'année 2021, est comme la précédente marquée par la crise sanitaire qui a obligé le service à de perpétuels ajustements dans son organisation et dans les modalités d'accompagnements.

2. LES PRESTATIONS DELIVREES

Le service a pour vocation de permettre aux personnes accueillies de développer et/ou maintenir leurs acquis, de faciliter et/ou préserver leur intégration sociale et leur autonomie et de les accompagner, avec leur famille, dans leur projet de vie et d'avenir.

Pour autant, nous relevons encore un fort impact de la crise sanitaire sur l'activité du service tant sur la fréquentation du service par les bénéficiaires qui pour certains ont contracté le virus ou ont eu peur de le contracter que sur les activités proposées en lien avec les mesures de protection en vigueur et l'absentéisme des professionnels.

➤ L'ACTIVITE

Activités	2018	2019	2020	2021
Agrément	65	65	65	65
Nb de jours d'activités	211	211	211	209
Journées/séances/prévisions	12300	12300	12329	12150
Journées/séances/réalisées	12063	12385	7924	11632
Ecart	-237	85	-4 405	-518
Taux de réalisation d'activités	98,07%	100%	64,27%	85,62%
Nb total pers. Acc/année	70	71	69	70

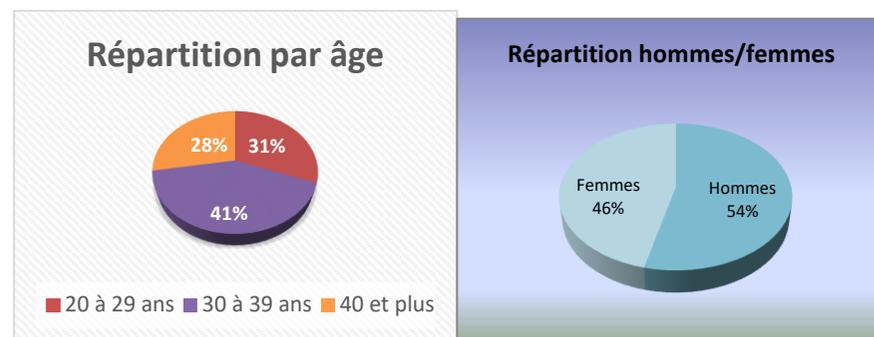
La diminution du nombre de journée d'ouverture s'explique par la mise en place de journée pédagogique sur le service pour permettre aux membres

de l'équipe de se réunir pour des sessions de travail collectif ou des formations collective pour l'ensemble des professionnels.

Si en 2020 le service a fait face à un confinement, 2021 fait état d'une diminution de l'activité en lien avec les cas de covid 19 positifs ou de bénéficiaires ou des membres de leur famille qui éprouvent des craintes de se faire contaminer.

Nous observons également que le retour sur le service est particulièrement difficile pour certains bénéficiaires qui se sont fait à un rythme plus calme à domicile et pour qui les stimulations ou trajets sont difficiles pour venir le matin sur le service même en transport organisé par nos soins.

➤ REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE

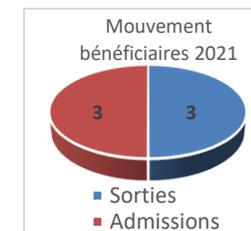


L'année 2021 est marquée par une légère augmentation de la moyenne d'âge qui passe de 34.6 années sur 2020 à 35.50 années sur 2021). La « jeunesse » des effectifs se maintient. En effet, les personnes de moins de 35 ans continuent de représenter 2/3 de la population accueillie sur le service.

➤ LES ENTREES / LES SORTIES

En 2021, les 3 personnes admises sur le service sont originaires de l'IME de la Ganzau.

Parmi les 3 personnes sorties, notons que l'une d'elle a intégré un foyer d'hébergement après un travail de concert entre elle-même, son représentant légal, notre service et le SAVS de l'association car le maintien

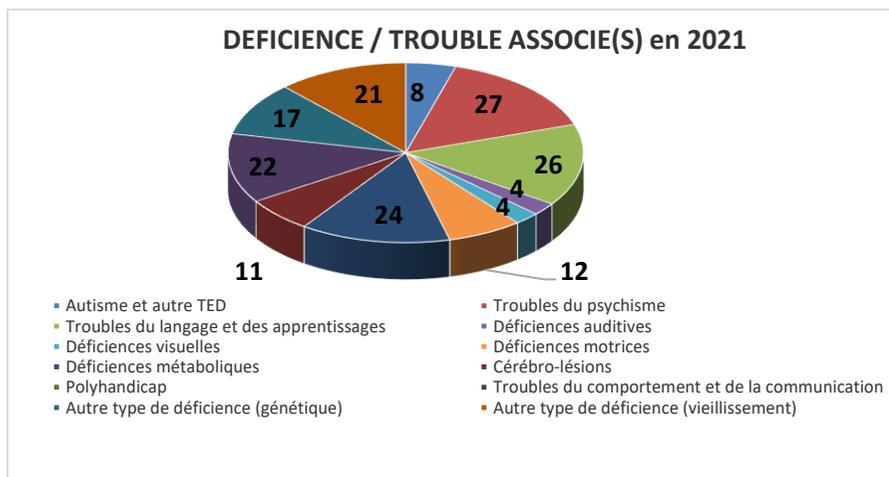
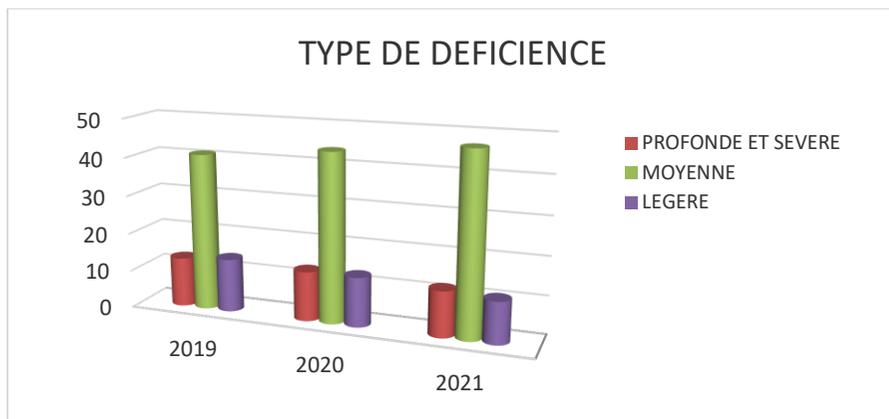


en logement autonome n'était pas adapté à son autonomie. Une autre personne âgée de 60 ans révolue hébergée au domicile de sa sœur a intégré un EHPAD conformément à leur projet de vie.

La troisième personne a préféré sortir des effectifs du CAAHM en accord avec sa mère car elle n'entrevoit plus les bénéfices d'un accueil de jour en lien avec son rythme et les activités proposées.

➤ LES TYPES DE HANDICAP

La typologie des types de handicap n'a pas changé de façon notable par rapport à l'année antérieure. .



L'accompagnement de profils aussi hétérogènes sur un grand collectif tel que celui de notre accueil de jour n'est pas sans difficulté.

Le cumul des handicaps liés à la déficience mentale, à des troubles psychiques et des problématiques somatiques après une année de crise sanitaire et une accentuation de la carence en soins courants pour certains bénéficiaires continue de mobiliser l'énergie des professionnels pour rappeler l'importance de soins dits courants à certaines familles pour éviter la dégradation à moyen terme du tableau clinique général de leur proche.

Si un accompagnement par le SAMSAH a pu se mettre en place pour deux nouveaux bénéficiaires cela demeure insuffisant face aux nombres de repérages posés.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

➤ Vie de l'établissement

Comme l'année précédente, les projets personnalisés sont pour certains demeurés en suspens en lien avec la crise sanitaire.

De plus, des intervenants extérieurs n'ont pas pu reprendre leurs ateliers en lien avec leur défaut de vaccination obligatoire dans notre secteur d'activité. De plus, des sorties dans les endroits avec de fortes concentrations de personnes ou dans des endroits sans geste barrière ont été suspendu comme l'atelier CTS par exemple ou les sorties piscine. Certaines activités ont également dûes être réorganisées ou suspendues à des moments de fortes tensions en ressources humaines. Pour autant nous avons pu maintenir l'ouverture du service.

Le service a pu proposer un panel d'activités variées en réajustant les activités ouvertes sur l'extérieur ou qui impliquaient l'intervention de partenaires avec une participation volontaire et active des bénéficiaires.

A titre d'exemple 50% des sorties dites culturelles ont pu se tenir sur l'année en étant adaptées. Ainsi, les participants ont exploré des rues notamment celles du Neuhof, quartier d'implantation du service à la recherche d'œuvres de street art au départ de visite de musées même si certaines ont pu se tenir comme la visite de la Fondation Tomi Ungerer par exemple. Ce type de sortie permet le développement de l'expression de chacun des participants lors d'un échange sur les expositions et œuvres vues, les lieux visités par exemple mais aussi en rendant les participants acteurs de

l'organisation même des différentes sorties (choix du lieu, nature de ce que l'on va observer, visiter,...)

Les différents ateliers musicaux ont également pu se tenir avec notamment un accent mis sur l'utilisation de la voix, que ce soit des paroles ou des bruits pour l'atelier coanimé par notre intervenante et un éducateur du service pour les membres du groupe Nota Bene.

Les ateliers d'expression corporelle dont certains sont menés de concert avec la MAS dans le cadre d'un partenariat avec le centre national de chorégraphique ont eux aussi pu se tenir avec d'ailleurs comme moment phare en juin une représentation publique en leurs murs en guise de restitution du travail effectué. Un autre atelier se tenait pour les bénéficiaires aux particularités sensorielles plus marquées et a donné lieu à un montage vidéo qui a pu être présenté à leurs pairs au moment de la fête de Noël.

Les ateliers manuels autour des arts plastiques ou des activités physiques et sportives ont également pu se tenir avec également la mise en place de séances de médiations animales proposées par l'un de nos partenaires aux bénéficiaires du CAAHM Jardin.



La période estivale a permis la tenue de sorties tantôt culturelles, tantôt festives et récréatives dont les bénéficiaires ont largement contribué au choix et à leur organisation (bowling, bateau-mouche, parc de loisirs, piscine avec jacuzzi, pique-niques, ...).

La fin d'année a également donné lieu à un fort dilemme autour de l'organisation des festivités de Noël plebiscitées par les bénéficiaires et les membres de l'équipe compte tenu de la crise sanitaire. Après mûre réflexion nous avons organisé une fête garantissant au mieux la sécurité sanitaire aux bénéficiaires tout en proposant un moment de convivialité.

➤ Travail avec les familles

L'année 2021 a été marquée comme la précédente de moins d'interactions sociales avec les familles en raison de la crise sanitaire et l'absence sur la fin d'année de réunion de synthèse en lien avec l'arrêt maladie long de la cadre intermédiaire du service.

➤ L'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Un des effets pervers de la crise sanitaire est indubitablement le recul des actions en terme d'inclusion car les sorties ou activités hors les murs ont été largement réduites.

Pour autant, le maintien de certaines interventions au sein du service notamment sur des actions culturelles et de médiation animale a contribué à ne pas renfermer complètement le service sur lui-même. L'ingéniosité des professionnels a d'ailleurs contribué à ce maintien de l'ouverture par des propositions de réorganisation d'ateliers et d'activités.

➤ L'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

Outre la collaboration avec les IME pour l'accueil des jeunes adultes en vue de leur admission sur le service, la coopération interservice tend à se renforcer conformément à la démarche initiée les années antérieures. Ainsi, un bénéficiaire accueilli au CAAHM en semaine et accompagné par le SAVS a pu intégrer le FAS du Centre de Harthouse en internat, deux personnes dont l'environnement familial est fragilisé ont pu être admise sur le SAMSAH en parallèle à leur accueil sur notre service.

Le travail du SAMSAH ou du SAVS vient compléter le travail initié par l'accueil de jour en sécurisant certains pents de la vie du bénéficiaires comme l'aspect médical par exemple ou sa vie quotidienne.

➤ **L'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / transversalité**

Les partenariats culturels et sportifs perdurent et ont pour certains du se réinventer au fil de l'année en lien avec les contraintes sanitaires.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'année 2021 marque le début du travail de réécriture du projet d'établissement. L'Association a fait le choix de se faire accompagner par le CREAL dans le soucis d'harmoniser le travail et de permettre d'accompagner la réflexion sur les enjeux d'évolution des services. Ainsi, le lancement de la démarche a démarré le 15 octobre en associant l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

En dépit de report de séance de travail en lien avec les consignes associatives motivées par la crise sanitaire, le travail devrait aboutir au courant du premier semestre 2022.

L'année 2021 est aussi marquée par le changement d'organisation de l'ESAT qui est notre prestataire pour la fourniture des repas. Ainsi, un travail d'accompagnement renforcé autour du choix des repas s'est mis en place à compter de la rentrée sur chaque groupe pour permettre l'organisation de la commande des repas. L'objectif pour 2022 sera la remise en place d'une Commission restauration en lien avec notre prestataire.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2021

➤ **Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans en ETP en CDI:**

2019	2020	2021
15.62	15.72	14,57

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	14,57	1,15	1,00	10,09	1,58	0,00	0,75
CDD temporaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CDD remplacement	2,75	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,75
Contrats aidés	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Maitres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	18,32	1,15	2,00	12,09	1,58	0,00	1,50

Les chiffres présentés révèlent une diminution des ETP en CDI avec en miroir une augmentation des postes en CDD dont l'un est passé en CDI au 1^{er} janvier 2023.

L'année est marquée par un absentéisme des professionnels plus élevé que les années antérieures en lien avec plusieurs arrêts maladie long dont celui de la cadre intermédiaire du service.

Cette vacance de poste a généré une forme d'insécurité pour les membres de l'équipe en dépit de la présence renforcée de la directrice sur le service et une forme d'inertie dans la remise en place des réunions de synthèse dont la tenue était par ailleurs chamboulée en raison de l'actualité sanitaire.

Nous relevons une légère augmentation du temps de travail de psychologue (0,15 ETP) sur le service en mobilisant à cet effet des bouts d'ETP vacants depuis plusieurs années pour permettre une augmentation des suivis, bilans et mise en place d'un groupe de parole dont le média pourra être outre la communication verbale des supports visuels voir alternatifs (artistiques par exemple). Cette augmentation n'est toujours pas suffisante au vu des problématiques accompagnées en lien avec le nombre de bénéficiaires et des situations qui se complexifient (problématiques psychiques en hausse chez les bénéficiaires en lien avec l'évolution du public, impact du climat social et de l'actualité nationale sur le bien-être psychique des bénéficiaires

qui ne disposent pas toujours de toutes les clés de compréhension et de gestion de leurs émotions).

Il est à souligner que l'accueil de jour accueille pour la première fois sur le service une apprentie dans le cadre d'un BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S).

Dans le cadre de la GPEC, le service accompagne également une de ses collaboratrice Monitrice Educatrice vers le DE Educateur Spécialisé dans le cadre d'une alternance.

Enfin, nous relevons une forte mobilisation du service pour élargir les dispositions du Ségur de la santé au professionnels du champ du handicap tous corps de métier confondus car outre la question de la rémunération des professionnels le service ressent le manque d'attractivité du secteur en dépit des horaires de jour lorsqu'un poste d'accompagnant ou d'éducateur vacant est ouvert au recrutement.

➤ Formations

Intitulé des formations	Nb
SST initiale	2
SST recyclage	3
CNV (2 ^{ème} partie)	14
Bilan de compétence	1
DE ES (alternance)	1
BTS SP3S (alternance)	1
Webinaire Communauté de Pratiques : Epilepsie et Handicap	1
Manipulation des extincteurs	8
Tuteur maître d'apprentissage	1

En dépit de la crise sanitaire, le service a pu proposer des formations à ces collaborateurs. De plus, à la rentrée 2021, une professionnelle du service a pu intégrer le cursus de DE ES en alternance dans une dynamique de GPEC et une apprentie a pu être embauchée dans le cadre d'un BTS SP3S.

3. CONCLUSION

Si la fin d'année 2021 dénote d'une lassitude liée à la crise sanitaire et à la nécessité de perpétuels ajustements, elle dénote aussi et surtout de la grande capacité de mobilisation des membres de l'équipe autour

d'évènements fédérateurs et conviviaux et la capacité du service à accompagner les bénéficiaires dans des ateliers et activités en s'adaptant au contexte en vigueur.

L'année 2022 verra se clôturer le travail sur le projet d'établissement et la reprise des réunions de synthèse des bénéficiaires avec également la concrétisation de nouveaux projets artistiques, culturels et sportifs.